

## **CICA**

**22 octobre 2008**

### **Intervenants :**

Brigitte KUSTER, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement – Conseillère régionale d'Île-de-France

Hélène JACQUEMONT, Adjointe au Maire chargée de la vie associative

Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement

Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Démocratie locale et de la vie associative.

### **Elus présents :**

Brigitte KUSTER, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement – Conseillère régionale d'Île-de-France

Hervé BENESSIANO, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement

Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris

Julien BOUCHER, Conseiller d'arrondissement

Geoffroy BOULARD, Adjoint au Maire

Rémy CADORET, Conseiller d'arrondissement

Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement

Francis COURCELLE, Adjoint au Maire

Jean-François DIVRY, Adjoint au Maire

Laurence DOUVIN, Conseillère de Paris

Jérôme DUBUS, Conseiller de Paris

Isabelle GACHET, Conseillère de Paris

Hélène JACQUEMONT, Adjoint au Maire

Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire

Patrick METZEN, Conseiller d'arrondissement

Valérie PAPAREMBORDE, Adjoint au Maire

Atanase PERIFAN, Adjoint au Maire

Benoît ROBEIN, Conseiller d'arrondissement

Nadia SALEM, Conseillère d'arrondissement

Muriel SCHOR, Adjoint au Maire

Jean-Louis VINCENT, Conseiller d'arrondissement

### **Elus excusés :**

Jeannine d'ORLANDO

Catherine DUMAS

Fabienne GASNIER

Bertrand LAVAUD

## SOMMAIRE

<b>1. Ouverture, Mme Brigitte KUSTER, maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Intervention de Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative sur « le CICA au service de la concertation associative : état des lieux et outils » et résultats du questionnaire .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Retour des échanges menés par la FONDA sur le débat local dans le 17<sup>ème</sup>, intervention de Mme Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement .....</b>	<b>6</b>
<b>4. Présentation des nouveaux outils à disposition de la vie associative (notamment le site Espace Associations 17) par Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative.....</b>	<b>8</b>
<b>5. Rôle et fonctionnement du conseil d'animation CICA (CA CICA) dans le 17<sup>e</sup> .....</b>	<b>12</b>
<b>6. Intervention d'Hamou BOUAKKAZ, adjoint au maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative .....</b>	<b>14</b>

### **Approbation du PV du CICA précédent**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Mesdames, messieurs, bonsoir. Merci d'avoir répondu à notre invitation, à celle d'Hélène JACQUEMONT, d'Hervé BENESSIANO aujourd'hui dans le cadre de ce CICA.

Nous procédons donc à l'ouverture officielle de notre CICA.

### **1. Ouverture, Mme Brigitte KUSTER, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement.**

Je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue aux nombreuses associations présentes ici ce soir, maillon indispensable du lien social de notre arrondissement.

Je souhaite une bienvenue toute particulière à M. Hamou BOUAKKAZ, adjoint au maire de Paris, en charge de la démocratie locale et de la vie associative, qui nous a fait le plaisir d'accepter notre invitation ce soir. J'ai déjà eu l'occasion de vous accueillir ici même, monsieur BOUAKKAZ, il y a quelques semaines à la mairie du 17<sup>e</sup> et je vous remercie de revenir parmi nous pour participer à ce CICA. À l'époque, vous nous aviez annoncé déjà les grandes lignes de cette mandature. Vous aurez donc tout à l'heure le plaisir de prendre la parole pour nous informer des enjeux et des perspectives que la ville de Paris souhaite nous donner.

### **Présentation du 3<sup>e</sup> CICA**

C'est le troisième CICA que nous organisons depuis le début de ce mandat, avec M. Hervé BENESSIANO, Premier adjoint en charge de l'administration générale et des finances et de la propreté, mais surtout présent ce soir au titre de la démocratie locale, et avec Mme Hélène JACQUEMONT, mon adjointe en charge de la vie associative. C'est chaque fois un véritable moment d'échanges et d'informations auquel nous accordons, vous le savez, la plus grande importance.

Les deux premiers CICA abordaient des thématiques qui nous tiennent particulièrement à cœur au niveau de la municipalité du 17<sup>e</sup> et que j'ai souhaité mettre au cœur de mon action de maire, puisqu'ils concernent la solidarité et le développement durable.

Le premier CICA réunissait les associations de l'arrondissement oeuvrant dans le domaine de la solidarité de proximité. Elles ont pu dresser un premier état des lieux de leurs actions et partager leurs expériences.

Le deuxième CICA traitait de l'eau à Paris et s'inscrivait dans le cadre de la révision du SDAGE, Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau. Nous avons alors invité Mme LE STRATE, Adjointe au Maire de Paris en charge de l'eau. Elle avait ainsi pu répondre à vos questions aux côtés des élus du 17<sup>e</sup>. Je salue le rôle qu'avait particulièrement joué M. Jean-Didier BERTHAULT face aux nombreuses questions de la salle sur ce sujet.

Ces deux CICA ont réuni de nombreux participants, ce dont évidemment nous nous réjouissons tous.

Le CICA d'aujourd'hui est particulièrement important, puisqu'il s'agit en réalité d'un regard sur le CICA lui-même. Nous sommes donc amenés à réfléchir à l'outil « CICA » et au sens que nous souhaitons lui donner. C'est d'ailleurs pour cette raison que seuls ses membres ont été conviés et sont invités à prendre la parole.

Compte tenu du thème, il nous a semblé particulièrement intéressant et pertinent d'inviter M. Hamou BOUAKKAZ, avec qui nous pourrons tout à l'heure débattre et échanger sur l'exercice de la démocratie locale à l'échelle d'un arrondissement et également au niveau de la capitale.

M. Hamou BOUAKKAZ pourra également nous dire quelques mots de la future charte parisienne de la participation, encore en construction.

## **Programme du présent CICA**

Le programme de ce présent CICA est le suivant :

- Mme JACQUEMONT va dresser un état des lieux de la concertation associative et de ses outils.
- Laure CANDLOT conseillère d'arrondissement, reviendra sur les échanges menés par la FONDA, sur le débat local dans le 17<sup>e</sup>.
- Mme JACQUEMONT exposera les nouveaux outils mis à disposition des associations et notamment le nouveau site Internet, Espace Associations 17, outil interactif qui, j'en suis certaine, sera très utile pour les toutes les démarches au quotidien que les associations doivent faire.
- S'ensuivra un exposé du rôle et du fonctionnement du conseil d'animation du CICA par M. TOUSSAINT de l'association « Coup d'Main ».
- Enfin, il reviendra à M. BOUAKKAZ de conclure cette série d'interventions.
- Les associations pourront ensuite poser leurs questions et nous faire part de leurs remarques et propositions pour mieux faire vivre le CICA. Comme Mme JACQUEMONT vous le rappelait, seules les associations inscrites et portant un badge pourront prendre la parole.
- À l'issue de ce CICA et cette fois-ci sous la présidence de M. BENESSIANO, car je suis malheureusement retenue par la suite dans d'autres lieux, les associations procéderont au vote des membres du Conseil d'animation du CICA. Je vous remercie.

## **2. Intervention de Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative sur « Le CICA au service de la concertation associative : État des lieux et outils » et résultats du questionnaire**

### **État des lieux**

#### **Mme Hélène JACQUEMONT**

Merci Madame le Maire pour ce propos introductif.

Merci à vous d'être venus si nombreux. Pour reprendre un petit peu l'historique, qui nous a conduit au CICA de ce jour, on se souvient que le 17 juin dernier, à l'occasion du CICA sur la solidarité de proximité, Madame le Maire indiquait que : « les associations seraient amenées à avoir un rôle encore plus important sous cette mandature. » Pour ma part, en tant qu'Adjointe au Maire, qui ai l'honneur d'être à nouveau en charge de la vie associative pour un deuxième mandat consécutif, j'ai indiqué ne pas vouloir démarrer trop vite. J'ai souhaité prendre le temps de la réflexion, du bilan, d'un état des lieux de notre pratique du CICA dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, dans un état d'esprit qui est celui qui ne m'a jamais quitté de développer une concertation associative de qualité et répondre au plus près et, avant toute chose, aux attentes des associations.

Dans ce cadre, j'annonçais que les associations du 17<sup>e</sup>, premières concernées par la richesse et l'efficacité des relations avec leurs élus, seraient consultées. Et je vous donnais rendez-vous après les vacances pour extraire les fruits de ces consultations et donner les premiers outils qui seraient développés au service des associations pour faciliter le fonctionnement de la concertation associative et surtout la circulation de l'information dans le 17<sup>e</sup>.

C'est pourquoi nous avons souhaité tenir ce jour un CICA sur le thème « État des lieux et outils, CICA au service de la concertation associative. »

De manière à être très claire sur le déroulement de cette soirée, nous avons donc une première partie qui est vraiment un conseil d'arrondissement en formation de CICA à proprement parler. Le CICA sera suivi d'une réunion strictement associative durant laquelle les associations ayant annoncé leur participation et présentes ce jour choisiront leurs représentants au Conseil d'animation du CICA.

Nous nous réjouissons beaucoup de l'intérêt provoqué par cette réunion, puisque nous avons à ce jour 33 candidatures que vous trouvez affichées sur les différents murs de cette salle. Et je remercie vraiment nos associations qui se sont portées candidates, car c'est un travail bénévole que feront les associations élues pour assurer la liaison entre le CICA et le Conseil d'arrondissement comme cela a été pratiqué depuis 2003, date à laquelle nous avons voté la charte de fonctionnement du CICA.

Nous aurons donc l'occasion ce soir de revenir sur le rôle et le fonctionnement de ce Conseil d'animation du CICA. Il est important de prendre le temps de s'y arrêter tant pour les nouveaux élus de la mandature qui n'ont pas eu l'occasion de voir fonctionner cette structure, et qui ont certainement

beaucoup d'intérêt à comprendre comment cela fonctionne, que pour les associations récemment inscrites au CICA, qui découvrent les modalités de notre fonctionnement dans le 17<sup>e</sup>.

L'état des lieux de notre pratique a été établi à travers deux démarches fortes, entreprises durant l'été 2008. Ces deux démarches sont un questionnaire envoyé aux associations et des groupes de travail permettant des échanges entre associations, entre élus et entre élus et associations, échanges pilotés par la Fonda.

### **Le questionnaire**

La première démarche consiste en un questionnaire que vous avez tous reçu début juillet, qui a été adressé à toutes les associations appartenant au CICA, et qui pose un certain nombre de questions directes sur l'intérêt et la participation que les associations trouvent à ce type de réunion. Pour ne rien vous cacher, nous avons mené une expérience similaire en 2001 et le questionnaire avait été riche d'enseignements, ce qui est à nouveau le cas cette fois-ci. Je vais évidemment partager avec vous les résultats. Là aussi je remercie tous ceux qui ont pris le temps de répondre et qui ont bien compris que l'unique esprit de cette démarche est l'intérêt commun et une prise en compte aussi précise que possible des attentes des associations.

### **La première question était : « Participez-vous régulièrement aux réunions du CICA ? »**

52 % répondent « le plus souvent possible », 21 % « rarement » et 23 % « jamais ». 3 % ne donnent pas de réponse.

### **À la deuxième question, « Êtes-vous satisfaits de la concertation entre élus et associations dans le 17<sup>e</sup> ? »**

73 % des associations se déclarent satisfaites, 17 % sont sans réponse et 9 % ne sont pas satisfaites.

### **En ce qui concerne la troisième question, « Seriez-vous prêts à participer ou à animer un groupe de travail inter associatif sur une thématique précise dans un cadre à définir ensemble ? »**

61 % des associations donnent une réponse positive, 34 % ne sont pas prêtes à le faire. Nous avons encore un taux de non-réponse à hauteur de 4 %.

**La quatrième question portait sur les thématiques sur lesquelles la concertation entre élus et associations doit prioritairement porter.** Cette question était complètement informative. Les thématiques ou les sujets que les associations souhaitent voir porter à l'ordre du jour d'un CICA seront proposés par le conseil d'animation du CICA au maire d'arrondissement.

Les 400 associations du CICA qui ne font pas partie des 15 associations du conseil d'animation auront l'occasion d'échanger avec elles pour faire remonter leurs sujets de préoccupation. Néanmoins, il était toujours intéressant de voir ce qui est demandé en priorité, d'autant plus que les thématiques ou l'ordre des sujets changent d'une mandature à l'autre, en fonction des souhaits des habitants.

C'est évidemment avec beaucoup d'intérêt que nous avons vu que **l'action sociale et la solidarité** étaient une thématique d'intérêt prioritaire. Il est également très intéressant, je tiens à le souligner, que la deuxième demande touche à la **culture**. C'est vrai que nous avons eu un seul CICA sur la culture à l'occasion de la mandature précédente et qu'il y a certainement un besoin de travailler sur ce domaine et dans cette direction.

Pour la suite je ne vais pas détailler, parce que je ne veux pas être trop longue, l'ensemble des thématiques, mais bien évidemment vous trouverez tous les comptes-rendus de ce questionnaire sur le site Espace Associations 17 à partir de demain matin. Vous pourrez ainsi regarder les choses de manière plus détaillée, si cela vous intéresse.

### **La cinquième question portait sur les demandes à adresser au maire ou que vous souhaiteriez voir adresser au maire concernant l'ordre du jour des prochains CICA.**

Ensuite, nous arrivons à une question-clé qui touche à la participation et à l'organisation des CICA. Pour cette question, la majorité est moins prononcée. Tout de même, presque 39 % des associations sont prêtes à s'investir dans l'organisation des CICA, ce qui est certainement le reflet de ces candidatures très nombreuses que nous avons vu affluer ce soir pour les élections au Conseil d'animation.

Autre sujet mis en débat, la charte de fonctionnement du CICA. Cette dernière a été votée lors de la précédente mandature à l'occasion d'un conseil d'arrondissement du 13 janvier 2003. Il peut y avoir d'autres manières de voir les choses. Le texte de loi du CICA, dont je rappelle qu'il a été voté en 1982 à l'occasion du vote sur la loi PLM, a donc 26 ans aujourd'hui. Il y a eu un décret adopté depuis 1983. Depuis cette date, ce texte n'a pas évolué. Beaucoup d'entre vous connaissent déjà ce texte qui est

sur le site Internet Espace Associations 17, donc toujours en libre consultation. Ce texte est délibérément très ouvert et permet des déclinaisons différentes de la loi en fonction du tissu local de chaque arrondissement.

Si des associations sont intéressées, elles peuvent soit directement participer à la révision de la charte de fonctionnement du CICA si elles le jugent utile ou alors faire passer leurs commentaires et leurs remarques au Conseil d'animation du CICA.

Autres résultats : 44 % des associations sont intéressées de travailler sur le fonctionnement même du CICA, 42 % ne le sont pas et 13 % sont sans réponse. Ces chiffres sont très encourageants.

Ensuite, nous passons au résultat concernant le Forum des Associations. Le CICA, c'est d'abord le partage de l'information entre nous, ne serait-ce que sur la connaissance du CICA. Nous avons posé quelques questions sur les moyens de se faire connaître dans l'arrondissement et de se connaître entre associations.

70 % des répondants participent régulièrement au CICA ou participent au forum des associations, soit en disposant d'un stand, soit en venant rencontrer des associations. 86 % savent où trouver l'information sur les activités des autres associations sur l'arrondissement et cette statistique est tout à fait rassurante.

**Une autre question porte sur l'information : « Une lettre d'information associative diffusée par mail trimestriellement vous semble-t-elle nécessaire ou souhaitable ? »**

Cette question n'est pas anodine, car nous savions bien évidemment qu'une *newsletter* était prévue dans tous les arrondissements disposant d'une maison des associations, c'est-à-dire tous les arrondissements de Paris. Cette *newsletter* est en préparation depuis le mois de mai dernier. Elle est jugée à 98 % « souhaitable » ou « nécessaire », donc tout à fait utile par les associations.

La question suivante n'était pas non plus anodine, car cela fait plusieurs mois que nous travaillons sur le site Internet et la plateforme dédiée aux associations du 17<sup>e</sup>. 94 % des associations jugeaient nécessaire ou souhaitable qu'un site Internet informatif et interactif dédié aux associations du 17<sup>e</sup>, mis à jour en temps réel, soit mis en ligne.

Ce soir, en ce qui concerne la *newsletter* et le site Internet, vous aurez toutes les informations nécessaires.

Au-delà de ce premier bilan, je souhaite parler d'une démarche que nous avons accepté d'engager, alors que nous avons été sollicités par la FONDA et en coopération avec d'autres organismes, telle que la Caisse des dépôts. Mme CANDLOT vous expliquera les détails de cette démarche qui a été proposée à quelques arrondissements de Paris. Nous sommes le seul arrondissement de majorité de droite à avoir accepté de « jouer le jeu ». Nous avons évidemment ouvert ce débat à l'opposition municipale et aux associations qui, durant la dernière mandature, avaient eu le plus l'occasion de pratiquer la relation directe avec les élus. Il s'agit des associations qui ont participé à un Conseil d'animation du CICA, celles qui ont travaillé et participé au groupe de travail Maison des associations et qui aujourd'hui sont au Conseil de maison.

Madame CANDLOT, je vous passe la parole, pour que vous nous fassiez brièvement un compte-rendu des conclusions de ce débat et que vous nous indiquiez également à quoi servent ces débats pratiqués sur quelques arrondissements parisiens et de nombreuses communes d'Île-de-France.

**3. Retour des échanges menés par la FONDA sur le débat local dans le 17<sup>e</sup>, intervention de Mme Laure CANDLOT, Conseillère d'arrondissement**

**La démarche**

**Mme Laure CANDLOT**

Merci. Je souhaite vous expliquer l'étude menée en trois semaines par la FONDA. C'est une association de plus de 250 personnes physiques qui étudie depuis plusieurs années les causes et les dimensions de la crise du politique, afin de réfléchir aux moyens de retisser les liens entre citoyens, élus politiques et institutions publiques. Pour ce faire, elle a travaillé avec le CEVIPOF qui est le Centre de recherche politique de sciences politiques et l'ADELS, association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale.

L'objectif de cette étude est de mener une réflexion collective sur des pistes de travail communes pour améliorer les relations entre élus et associations. Cette étude veut donc être une démarche au-delà

des clivages politiques. Comme le rappelait Mme JACQUEMONT, plusieurs arrondissements y ont participé : les 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, sans oublier le 17<sup>e</sup>, ainsi que des villes d'Île-de-France, la Ferté-sous-Jouarre, Cergy, Saint-Denis, Asnières, L'Île-Saint-Denis et Sèvres. Trois réunions ont eu lieu en trois semaines, la première a rassemblé les élus du 17<sup>e</sup>, la deuxième, les associations et la troisième, les deux parties ont été réunies pour échanger et être en phase.

#### **Le point de vue des élus sur les associations**

À l'unanimité, les élus ont souligné le rôle fondamental des associations dans la vie de l'arrondissement et la complémentarité de leurs actions avec les leurs.

Quatre points forts ont ressurgi :

1. les dynamiques partenariales,
2. le respect de l'autonomie associative,
3. la nécessité d'évaluer les projets associatifs,
4. et le rôle du CICA.

Les élus ont insisté sur la nécessité du respect de l'autonomie associative. Je cite :

*« Moi, je suis là pour les aider, les accompagner, c'est tout. Je ne dois pas intervenir pour imposer mes vues »*

et :

*« Le CICA doit affirmer sa spécificité et son rôle pour se positionner par rapport à d'autres instances, par exemple le CCQ. »*

#### **La vision des associations concernant les élus**

Globalement, les élus répondent plutôt bien aux attentes des associations. Les associations affirment rencontrer peu de difficultés, je cite :

*« Lorsqu'on a besoin d'eux, les élus sont là. »*

*« Les relations entre élus et associations sont satisfaisantes, y compris dans le fonctionnement d'instances de concertation tel que le CICA et la Maison des associations. »*

En ce qui concerne le rôle du CICA, je cite :

*« Les associations sont parties prenantes dans l'organisation, le fonctionnement et ont vraiment une autonomie dans l'organisation des réunions. »*

*« La maison des associations permet vraiment de rendre visible des associations qui ne sont pas forcément connues. »*

#### **Conclusions**

Dans la restitution finale, les élus ainsi que les associations ont souligné l'importance de bien communiquer. Comme l'a dit à juste titre Mme JACQUEMONT, nous souhaitons utiliser tous les supports de communication actuelle, dont le site Internet et la lettre d'information qui était vraiment très intéressante et tout le monde est friand de ce genre d'informations.

Les associations doivent développer des liens avec tous les élus pour qu'elles ne soient pas identifiées comme proche de tel ou tel bord.

Ensuite, il est primordial de définir des critères quantitatifs et qualitatifs dans le but de développer une véritable culture de partenariat.

Tout le monde a insisté sur le fait de promouvoir des liens inter associatifs et avec les instances de concertation en développant notamment les relations entre la MDA et le CICA et entre le CICA et les CCQ.

Je vous remercie de votre attention.

#### **Mme Brigitte KUSTER**

Merci, Mme CANDLOT.

Je laisse à nouveau la parole à Mme JACQUEMONT qui va vous présenter les différents outils mis à la disposition des associations.

#### **4. Présentation des nouveaux outils à disposition de la vie associative (notamment le site Espace Associations 17) par Mme Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire en charge de la vie associative**

##### **Mme Hélène JACQUEMONT**

Je précise que l'intégralité des débats de la Fonda, soit 15 pages environ, est sur le site Internet, Espace Associations 17 que je vais vous présenter. Vous aurez donc les transparents en ligne demain matin.

Dans la conclusion de ces discussions, vous l'avez bien senti, se trouve la nécessité de développer des outils à disposition des associations du 17<sup>e</sup>. Là il a bien été dit, je cite :

*« Élaborer un répertoire des associations, réfléchir à des bulletins thématiques pour permettre une meilleure interconnaissance, éventuellement l'émergence de partenariats entre associations de l'arrondissement. »*

Ce sont fondamentalement ces motivations qui nous ont guidés ainsi que le maire de Paris depuis le début de son mandat, pour développer, d'une part, les Maisons des associations sur les 20 arrondissements de Paris et, d'autre part, un outil élaboré et validé de manière commune par les arrondissements et l'Hôtel de Ville. Je tiens à souligner cette collégialité. Il s'agit de la *newsletter* associative qui existe dans chaque arrondissement. Vous avez dû en recevoir le premier exemplaire fin septembre.

Pour ceux qui n'ont pas reçu cette *newsletter*, je la tiens à leur disposition. Je n'en ai pas beaucoup, car ce sont des impressions couleur. Cette *newsletter* est en ligne sur le site depuis son ouverture, c'est-à-dire début octobre. Tout le monde peut donc la télécharger et avoir accès à l'information.

##### **La newsletter**

Je voudrais m'arrêter sur cette *newsletter*. Je dis que cet outil est co-élaboré entre la mairie du 17<sup>e</sup>, évidemment la Maison des associations du 17<sup>e</sup> et l'Hôtel de Ville, cela tient à son masque commun à tous les arrondissements. Vous y retrouvez ainsi des rubriques communes à tous les arrondissements, et notamment un zoom sur une association. La première *newsletter* avait pour thème la solidarité et l'association la Protection civile de Paris, a ainsi fait l'objet d'un entretien.

Chaque fois, vous trouvez également un zoom sur le dernier CICA ayant eu lieu, la *newsletter* sortant tous les deux ou trois mois.

Vous y trouvez également une page technique intéressante pour les associations, en l'occurrence dans ce numéro « Dons et fiscalité, une nouvelle source de financement pour les associations » ou « Comment émettre des reçus fiscaux aux généraux donateurs ? ». L'objectif est de vous fournir de l'information de manière à faciliter la collecte de ressources.

Nous proposons ainsi de nombreuses informations tout à fait à jour et des rubriques que vous retrouverez chaque fois selon une présentation homogène par rapport aux autres arrondissements. Notre seule particularité dans le 17<sup>e</sup>, et c'est un peu notre image de marque, je le dis et cela a été validé sans difficulté, ce sont les ballons. Comme vous avez pu le remarquer, nous affectionnons l'image du ballon que nous plaçons sur les affiches des forums depuis quelques années. Sur le site Espace Associations 17, comme sur la *newsletter*, lorsque vous voyez des ballons, vous savez que cela vient du 17<sup>ème</sup> arrondissement.

##### **Le site Espace Associations 17**

Je vais maintenant vous présenter brièvement le site pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion encore de le visiter.

##### **Mme Brigitte KUSTER**

Le temps que Mme JACQUEMONT vous présente le site, je voudrais juste préciser qu'une information est obsolète malheureusement depuis. Elle concerne l'organisation de la Journée du livre à la mairie du 17<sup>e</sup> le samedi 6 décembre. Pour des raisons d'organisations techniques indépendantes de notre volonté, nous ne sommes plus en mesure d'organiser la Journée du livre à cette date. Cette journée aura effectivement lieu, mais à une date ultérieure que nous vous ferons connaître et qui se situera dans le courant de l'année 2009.

Vous pouvez donc enlever cette information sur la Journée du livre.

##### **Mme Hélène JACQUEMONT**

Je mettrai le site à jour dès demain matin.

Vous avez accès à ce site par le biais du site de la mairie du 17<sup>e</sup>, rubrique vie associative : un lien vous y dirige directement. Vous avez également un autre accès par une adresse qui converge sur ce site qui est [www.espace-associations-17.org](http://www.espace-associations-17.org) ou [www.espace-associations-17.fr](http://www.espace-associations-17.fr), les deux fonctionnent.

Vous arrivez alors sur la Une qui reprendra toujours l'événement associatif le plus important et le plus proche dans le temps. Cela peut être un CICA, un forum des associations ou d'autres événements.

Comme il se doit, vous trouvez un éditorial du maire.

Puis, vous arrivez sur le CICA où vous retrouvez le texte de la loi PLM, le contact et les documents demandés pour s'inscrire au CICA. Je dois vous dire que ce site est en ligne depuis le 6 octobre, que vous êtes tous évidemment invités à relire tout ce qui y figure. Toute remarque, tout commentaire, toute coquille est à signaler et ces remarques sont les bienvenues. N'hésitez pas à me les transmettre. Ce site est extrêmement facile d'entretien et je serai ravie de le mettre à jour. Je voudrais aussi vous faire savoir qu'un certain nombre d'éléments ont été améliorés d'ores et déjà grâce aux remarques de certains de mes collègues ou de certaines associations.

Je vous laisse prendre le temps de regarder les éléments concernant le CICA. Vous retrouvez la charte de fonctionnement qui, à ce stade et jusqu'à nouvel ordre, est le document de référence sur le fonctionnement du CICA et du Conseil d'animation, sur les modalités de renouvellement et la composition de ce groupe de travail.

Vous trouverez dès demain la liste de ceux qui seront désignés ce soir par leurs pairs.

Vous pourrez consulter en ligne de la même manière interactive tous les comptes-rendus de CICA, dès lors qu'ils ont été adoptés. Cela prend parfois un certain temps, puisque nous adoptons les comptes-rendus en séance suivante, c'est-à-dire en présence des associations.

Vous trouvez évidemment une rubrique qui reprend toutes les informations concernant la Maison des associations, c'est-à-dire l'accueil, l'équipe que vous connaissez, les horaires, les modalités d'inscription...

Sont également définis les éléments suivants : quel est le règlement intérieur de la Maison des Associations ? Qui est au conseil de maison ? Qu'est-ce qu'un conseil de maison ? Comment fonctionne-t-il ? Jusqu'à quand est en place ce conseil, etc. ?

Vous trouvez ensuite des informations pratiques pour ceux que cela intéresse : comment créer son association ? Qu'est-ce qu'une association de fait, une association déclarée, une association d'intérêt général ? Comment organiser et faire fonctionner son association ?

J'attire votre attention sur une rubrique qui intéresse beaucoup de personnes : comment se faire connaître ? Un certain nombre de moyens sont mis à la disposition des associations pour mieux se faire connaître dans l'arrondissement à travers des panneaux d'affichage qui sont progressivement installés dans l'arrondissement. Il y a actuellement six ou sept panneaux et une vingtaine est prévue et sera progressivement installée.

Les associations disposent également des journaux lumineux pour lesquels vous disposez du contact téléphonique pour passer une information. Elles peuvent encore utiliser le système de diffusion publicitaire que vous connaissez et qui fonctionne très bien au niveau des panneaux vitrés sur les écoles, c'est-à-dire les panneaux d'affichage associatif, etc.

La rubrique suivante concerne les modalités pour obtenir des subventions. Cette rubrique sera mise à jour dès lors que le logiciel SYMPA sera efficient pour réorienter directement sur l'endroit du site paris.fr où vous pouvez saisir directement votre demande de subvention en ligne.

Vous trouvez également les adresses à connaître pour se faciliter la vie quand nous créons ou gérons une association ou quand nous travaillons dans une association ou quand nous sommes bénévoles dans une association. Il s'agit du Carrefour des associations parisiennes, de la Préfecture de Paris, du Journal officiel.

À droite, une partie est mise à jour en temps réel. Cette partie est davantage interactive. Vous y trouvez d'abord l'annuaire des associations du CICA du 17<sup>e</sup>. Cette liste présente une nouveauté par rapport au répertoire ou à l'annuaire des associations qui existait jusqu'à présent. Lorsqu'en 2005

nous avons un annuaire des associations, trois semaines après la parution, alors que nous avons pendant trois mois repris cette version finale, plusieurs associations sont venues me voir en disant « Votre annuaire n'est pas jour, je ne suis pas dedans ». J'ai donc estimé que ce format n'était pas tenable. Par ailleurs, l'annuaire des associations représentait un budget conséquent, un gaspillage de papier important, parce que, les personnes prennent l'annuaire et malheureusement cet exemplaire ne sert pas forcément à d'autres qui en auraient besoin.

Nous avons donc décidé de mettre un annuaire en ligne mis à jour en tant réel. Dès l'instant où vous entrez dans le fichier du CICA, vous êtes automatiquement mentionné sur le site. Si cela ne fonctionnait pas ainsi, je vous invite à le signaler tout de suite, car cet annuaire en ligne est conçu pour être mis à jour automatiquement.

Ensuite, le site présente une partie sympathique, qui s'appelle l'Assos-blog. L'équipe de la mairie du 17<sup>e</sup> entre les informations. Ces informations peuvent être triées par catégorie. Une première rubrique, L'Actu des Assos, est dédiée aux associations. Dans cette rubrique, vous pouvez faire passer des informations concernant vos activités, vos prochaines échéances, le spectacle que vous organisez, tels éléments d'information que vous souhaitez porter à la connaissance du public. Par exemple, nous lisons : « Stage de théâtre Commedia dell' Arte 1er, 2 novembre par l'association *Et si on jouait ?* »

Je vous donne un autre exemple : le prix Famille et cœur, qui concerne les associations qui œuvrent en faveur des familles a pour objectif de favoriser et d'accompagner des parents pour partager avec d'autres familles des moments de jeux, de loisirs, de culture, et d'aider les parents. « Participez aux prix Famille et cœur sur le thème Parents, enfants, temps libres. Les cinq associations lauréates recevront chacune un prix de 15 000 euros, date de limite de dépôt des candidatures le 31 décembre 2008. » Ensuite, l'adresse et le contact vous permettent d'en savoir plus.

Nous n'avions pas jusqu'à présent le type de support qui permettait de relayer au plus grand nombre ces informations. Puisque nous venons d'en parler, je vous montre les informations concernant le débat local, entre élus et associations que je vous ai présenté. Si vous en avez le courage, vous pouvez lire le compte-rendu intégral des trois réunions.

Vient ensuite la rubrique Libre-expression Paris17. Pour tous ceux qui nous connaissent bien, vous savez qu'une fois par trimestre, le Journal Paris 17 ouvre ses pages aux associations. Toutes les associations qui nous ont fait parvenir un texte, limité de mémoire à 2 000 caractères, sont éventuellement diffusées sous leur propre signature. Tous ces textes seront mis en ligne dans cette rubrique.

Une rubrique est intitulée « Annonces Bénévolat ». De nombreuses associations ont des besoins de bénévolat importants et divers. Il faut savoir que les annonces mises en ligne proviennent d'associations connues, dont la pertinence, lorsqu'elle n'est pas complément évidente, a été réévaluée par un échange. C'est vraiment une rubrique sur laquelle nous pouvons compter.

Nous espérons que la rubrique suivante soit très vivante et réponde vraiment à un besoin de communication et de synergie associative. Elle regroupe tout ce qui concerne les locaux. Les locaux, coûtent cher, sont peu nombreux à Paris, peu d'associations peuvent s'offrir leurs propres locaux.

Par contre, beaucoup d'associations ont des locaux qu'elles utilisent par exemple dans la journée et qu'elles sont prêtes à mettre à disposition le soir. Cette rubrique est une forme de bourse aux locaux. Ici, l'association Amitiés du monde, information reçue aujourd'hui, cherche dans différents points de l'arrondissement des locaux pour proposer des cours de Français en Langue Étrangère (FLE). Cela dit, la mairie, n'est pas responsable des arrangements entre les parties. C'est un accord de structure à structure. Par ailleurs, l'association Help Familles cherche absolument à partager ses locaux parce que le loyer est trop lourd à supporter. Elle est prête éventuellement à arranger ses horaires.

Tous ceux qui ont des problèmes de locaux devraient ou pourraient aller voir cette rubrique.

Nous actualisons chaque mois les offres des bailleurs sociaux, donc au pied des immeubles avec le métrage et le prix. Si vous êtes intéressés par une de ces offres et si vous souhaitez en savoir plus ou si vous souhaitez que nous appuyions votre dossier de candidature, nous serons très heureux de le faire. L'Assos-Blog propose une adresse mail interactive : vous envoyez les informations que vous voulez et ce sera mis en ligne, sauf problème, très rapidement.

Vous pouvez encore consulter l'agenda, dans lequel vous retrouvez l'agenda de la mairie du 17<sup>e</sup>, de la Maison des associations du 17<sup>e</sup>, l'agenda des événements associatifs à l'Hôtel de Ville.

Pour ceux qui étaient sur le site la semaine dernière, dans l'Actu des Assos, nous avons bien sûr annoncé le forum de l'Hôtel de Ville des 18 et 19 octobre. La date étant passée, cette mention a

disparu. L'agenda présente les dates des CICA et surtout les nombreux événements organisés par la Maison des associations dont je rappelle le principe.

Je salue Mme Florence LE BIHAN présente dans la salle que j'invite à se lever pour que tout le monde la voie. Nous pouvons l'applaudir. Mme LE BIHAN organise avec son équipe, et nous l'en remercions, parce que c'est beaucoup de travail, tous les mardis soirs les rendez-vous Mode d'emploi et, le samedi matin, des rendez-vous de formation sur inscription uniquement.

Vous avez la possibilité d'envoyer un mail à la Maison des associations. L'inscription répond à des raisons d'organisation, comme vous le comprenez. Ce sont des formations gratuites, dispensées par des professionnels sur des sujets très sérieux, telle que l'initiation à la comptabilité. Nous avons donc besoin d'avoir une inscription. La rubrique est mise à jour en temps réel, là où le papier effectivement peut devenir obsolète.

La rubrique Photothèque est délicate : nous avons toujours des problèmes de droit à l'image. J'ai donc toujours des difficultés à mettre les photos des forums des associations et autres, mais peut-être que nous arriverons à mettre des choses plus conviviales que ce qui figure aujourd'hui dans cette rubrique.

La rubrique Liens Utiles est inspirée de la suggestion d'une association. Au départ, nous avons mis des liens administratifs, portail des associations 1901, services publics, mairie du 17<sup>e</sup>, club Assos emplois, guide pour les associations et d'autres. Ce sont certes des informations très utiles pour les associations, mais qui ne parlaient pas des associations du 17<sup>e</sup>.

Évidemment, nous avons ouvert en conséquence cette rubrique qui s'appelle « Les Associations du 17<sup>e</sup> ».

Si vous souhaitez recueillir de l'affluence sur votre site et mieux faire connaître votre association par ce biais, vous pouvez m'envoyer un mail, ou à Mme Aurélie BELOT, chargée de mission au cabinet du maire. Je la remercie beaucoup également pour le travail accompli. Vous stipulez dans votre demande que votre association soit pointée à partir du site de la mairie du 17<sup>e</sup>.

Il est souhaitable que 150 associations mettent leur site en ligne. Ce site est ouvert au public du 17<sup>e</sup> qui le visite et qui a ainsi l'occasion de voir toutes les associations en ligne.

Vous avez ensuite l'inévitable rubrique Questions si vous souhaitez prendre un rendez-vous ou poser des questions, faire des remarques ...

Enfin, vous retrouverez la lettre d'information qui est diffusée tous les deux ou trois mois. Si vous souhaitez vous inscrire, vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne.

J'espère ne pas avoir été trop longue. Je souligne encore que ce site doit vivre avec le travail de nous tous, avec la coopération de tous. Si vous voyez des coquilles, parce que nous mettons à jour le site fort tard le soir, souvent après des réunions à la mairie, signalez-le. Il peut s'y trouver des éléments qui ne vous semblent pas justes, n'hésitez pas à le dire. Si vous souhaitez que ce site pointe vers votre association, il faut également le dire, car je ne prendrais pas la liberté d'aller mettre un pointeur sur votre association si je n'ai pas une demande écrite et expresse formelle de le faire.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Je crois vraiment en effet que nous pouvons féliciter le travail remarquable que Mme JACQUEMONT a accompli. Vous avez cité également, Mme Aurélie BELOT, votre chargée de mission au sein du cabinet. Cela dit, le travail que Mme JACQUEMONT a accompli sur ce site, elle l'a porté à bout de bras, elle l'a créé, c'est du « cousu main », il n'y a pas son équivalent ailleurs. Je tiens à la féliciter. Je pense qu'elle avait un vrai souci d'interactivité, de vous rendre service, de faire en sorte que vous ayez un maximum d'informations utiles. Vous avez à mon avis entre les mains un outil remarquable. J'évoquais avec M. BOUAKKAZ, l'existence d'autres sites, certes, mais je ne suis pas sûre qu'il y en ait d'aussi complets.

Mme JACQUEMONT, au nom de nous tous, en tout cas au nom de l'équipe municipale, nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations. Cette expression est encore légère, car cela fait des mois que Mme JACQUEMONT travaille sur ce projet. Sous la précédente mandature, Mme JACQUEMONT avait déjà en charge la vie associative et déjà elle travaillait, réfléchissait à ce site. Il faut dire que tout ce qui est innovant ne lui échappe pas. Mme JACQUEMONT est effectivement très pointue sur ces notions d'informatique. Je pense que ce soir est l'aboutissement d'heures et d'heures de travail. Je crois qu'il faut le rappeler, parce que c'est surtout pour vous à votre

service, au service des habitants du 17<sup>e</sup> : ce sont des outils concrets qui sont ouverts à tous et ce point est également important à souligner.  
Donc merci encore, bravo Mme JACQUEMONT !

## **5. Rôle et fonctionnement du Conseil d'Animation CICA (CA CICA) dans le 17<sup>e</sup>**

### **Organisation des Conseils d'animation du CICA sous la mandature précédente : esprit et modalités**

#### **Mme Hélène JACQUEMONT**

Maintenant, que nous avons des outils, que nous savons un peu mieux ce que pensent les associations du travail qui a été effectué sur les six dernières années à travers le questionnaire et la démarche FONDA dont les comptes-rendus sont très objectifs puisqu'ils ont élaboré directement par la FONDA, nous avons estimé avoir suffisamment d'éléments pour relancer le CICA.

Le CICA va être organisé sur le même fonctionnement que sous la dernière mandature jusqu'à ce que des propositions nous soient faites éventuellement de la part des associations. Il est très important que ces propositions viennent vraiment des associations, car le CICA est un outil au service des associations avant toute chose et non pas particulièrement au service des élus. Je tiens beaucoup donc à ce que ce soit la parole des associations qui soit écoutée, et qui remonte, plutôt que ce ne soient les élus qui décident entre eux dans un bureau de la manière dont les choses doivent se passer.

Je laisse la parole à M. Jean TOUSSAINT, président de l'association Coupd'main, que je remercie de nous informer sur le Conseil d'animation du CICA, une structure initiée par la mairie d'arrondissement, mais qui fonctionne en autonomie par rapport à la mairie.

Elle a été voulue ainsi.

Pour mémoire, aucun élu n'est membre de droit du Conseil d'animation du CICA. Il est possible d'inviter des élus, mais ils le sont à titre d'invités. Les comptes-rendus éventuels sont établis par les associations et sont diffusés à qui elles le souhaitent.

Les associations se réunissent, conformément à leur choix, dans un lieu associatif, le local de l'une d'entre elles. Du moins, c'était le fonctionnement adopté lors de la dernière mandature. Je ne sais pas comment il sera établi pour cette présente mandature.

Le Conseil d'animation du CICA est un groupe de travail. Il n'a pas d'existence légale. Il s'agit simplement de la manière dont nous avons choisi de nous organiser dans le 17<sup>e</sup>.

Dans d'autres arrondissements, il n'y a aucun Conseil d'animation du CICA. Les associations saisissent directement le maire.

Cette possibilité ne nous a pas semblé la meilleure solution, parce qu'il y peut y avoir des demandes redondantes de la part des associations. À l'époque de l'instauration du Conseil d'animation, il avait semblé pertinent d'établir un lieu où toute l'information soit rassemblée de manière à en extraire une information unique et qui rassemble le plus grand nombre. Voilà un peu l'esprit de cette structure.

M. TOUSSAINT, je vous passe la parole pour que vous témoigniez ce que vous y avez fait.

### **Présentation de l'association Coupd'main**

#### **M. TOUSSAINT**

Je vais essayer d'être concis.

Je souhaite présenter brièvement Coupd'main et vous dire pourquoi Coupd'main participe depuis 1996 au CICA.

Coupd'main est une association intermédiaire, dont l'activité débute en 1996. Son objet porte sur la mise en situation de travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Nous travaillons donc dans le cadre de conventions avec l'État, la Préfecture de Paris, la Direction du travail, l'ANPE, la DDASS, la Ville de Paris.

Nous intervenons sur toute la ville de Paris dans le domaine des services à la personne : bricolage, travaux divers, manutention, autres services. Nous fonctionnons en accueillant, écoutant, orientant, formant et accompagnant les demandeurs d'emploi vers l'emploi. Coupd'main fait de l'appui social

individualisé, de l'accompagnement socioprofessionnel, des formations, de l'alphabétisation, du suivi des parcours d'insertion. Coupd'main fonctionne avec une équipe de 12 salariés permanents qui étaient tous demandeurs d'emploi quand nous les avons embauchés.

Quelques chiffres simplement pour illustrer le rôle de Coupd'main dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'économie sociale et solidaire :

- 116 000 heures de travail fournies à des demandeurs d'emplois en 2007, ce qui correspond au total à 85 emplois en équivalent temps plein.
- Des services facturés pour 2 millions d'euros
- Les charges sociales et taxes sur les salaires, parce qu'il faut les payer aussi, s'élèvent à 350 000 euros.
- Nous accueillons environ 350 000 personnes chaque année,
- 150 à 170 personnes sont rémunérées chaque mois.
- 80 personnes sortent du dispositif d'insertion chaque année par le travail. Ils reprennent ainsi leur place dans la société. Ce sont des sorties positives en CDI, en CDD de plus de six mois ou en formation longue qualifiante.

Dans ce dernier domaine, nous pouvons affirmer que Coupd'main participe à une plus-value sociale.

Coupd'main est en développement constant depuis sa création. Nous sommes en recherche permanente de nouveaux contacts et de partenariats. C'est dans ce but précisément que, dès sa création, Coupd'main a adhéré au CICA et est membre du Conseil d'animation actuel qui doit être renouvelé, a participé à l'Observatoire Démocratie locale, participe à toutes rencontres, colloques, conférences, forums sur des thèmes d'intérêt général, notamment les discriminations, le développement durable, la solidarité, l'emploi. Coupd'main participe aussi au Conseil de Maison de la Maison des associations.

### **Le CA du CICA**

Nous avons constaté au fil du temps que toutes les associations peuvent effectivement s'inscrire au CICA sur simple demande, accompagnée des documents qui attestent simplement de leur existence et de leur activité dans l'arrondissement. La liste des associations est publiée, comme Mme JACQUEMONT l'a présenté, sur le site.

Chaque association inscrite peut bénéficier ainsi de toute l'information proposée par le CICA et peut participer à toute séance du CICA.

Les séances du CICA sont préparées sur un thème choisi par le Conseil d'animation, qui est élu par les associations du CICA. Ce dernier les représente.

Pour marquer son indépendance, le Conseil d'animation s'est toujours réuni dans un lieu extérieur à la mairie sans présence d'élus sauf invitation ponctuelle comme Mme JACQUEMONT l'a précisé tout à l'heure.

J'estime que le rôle du Conseil d'animation est respectivement :

- organiser et préparer le déroulement de séance du CICA ;
- susciter et recueillir les questions et suggestions des associations,
- proposer au maire le ou les sujets sur lesquels les associations souhaitent un débat. Vous avez vu les résultats de l'enquête. Des données sont claires aujourd'hui, mais le Conseil d'animation élu devra pouvoir examiner et faire de nouvelles propositions.
- Pouvoir faire des propositions de modification ou d'amélioration de la charte fonctionnement du CICA. La charte actuelle a été approuvée par le Conseil d'arrondissement en 2003 et nécessite peut-être d'être revue, améliorée ou actualisée.
- Constituer des groupes de réflexion chargés de préparer les débats thématiques des CICA suivants.
- Émettre des propositions quant aux choix des associations pour la constitution des Conseils de quartier. Là, c'est un peu la différence entre les Conseils de quartier et le CICA. Les Conseils de quartiers traitent des problèmes qui sont spécifiquement locaux. Par contre, le CICA doit traiter de thèmes d'intérêt général, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'arrondissement.

Le Conseil d'animation du CICA résulte de la charte et de fonctionnement de 2003. Il est constitué de 15 associations membres et élues. Chaque association qui se présente, point important, doit

s'engager à participer activement, régulièrement à ces travaux. Le Conseil d'animation doit représenter l'ensemble des associations, être à leur écoute, constituer un lien entre les associations et le CICA, proposer des thèmes d'intérêt général, le CICA devant rester un lieu de rencontre, d'échanges et de partenariats inter associatifs.

De cette manière, les associations pourront notamment grâce à Internet se connaître, se reconnaître, échanger leur activité au bénéfice de tous : associations, collectivités, acteurs économiques, habitants de l'arrondissement dans leur vie quotidienne ou leur vie professionnelle, améliorant ainsi sans cesse le lien social indispensable dans la vie publique aujourd'hui.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Merci beaucoup, monsieur TOUSSAINT, pour cette présentation.

Nous allons écouter maintenant M. BOUAKKAZ.

Monsieur BOUAKKAZ, je voudrais sincèrement vous remercier d'être là. Comme je le soulignais précédemment, j'ai eu l'occasion de vous accueillir ici, à la mairie du 17<sup>e</sup> et nous avons eu un échange à bâtons rompus. La qualité de votre écoute m'a beaucoup marquée. Je dois reconnaître qu'il est très agréable pour un maire d'arrondissement d'opposition de pouvoir travailler avec des adjoints au maire de Paris dans ce climat-là. Je tenais à ce que cela soit souligné, parce que c'est constructif, respectueux et je pense que c'est ainsi que nous allons avancer ensemble.

Je voulais ainsi vous redire combien vous étiez le bienvenu ce soir, parce que je crois que vous avez des projets et que vous restez en même temps à l'écoute de ce qu'il se passe dans les arrondissements avant de prendre les décisions que vous allez nous annoncer, les modifications dans le cadre de vos fonctions. Je rappelle que le titre exact de votre fonction porte sur la Démocratie locale et la vie associative.

Donc, monsieur le maire, encore une fois bienvenu et c'est à vous la parole. S'en suivra un échange avec la salle.

## **6. Intervention d'Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au maire de Paris chargé de la Démocratie locale et de la vie associative**

### **M. Hamou BOUAKKAZ**

Madame la maire,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,

Chers amis,

Madame la maire, cela fait plaisir d'être accueilli de cette manière. Vos mots me touchent. Je veux simplement vous dire que je ne me prononce pas sur le plan des partis politiques, suivant en cela un homme pour lequel j'ai la plus profonde des estime et dont j'ai été le conseiller pendant sept qui m'a appris que la démocratie s'enrichissait de cette écoute attentive de tous ceux qui en font la diversité. Cet homme, c'est Bertrand DELANOË. Je souhaite donc vraiment vous indiquer que, dans ma feuille de route comme adjoint au maire, j'ai cette ardente obligation d'être à la disposition, à l'écoute, de tous ceux qui concourent à la démocratie dans cette ville. Je serai toujours attentif à ce que me dira Madame la Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement et à ce que me dira chacun des élus de cet arrondissement dans sa diversité. Je crois que c'est la force de cet arrondissement que d'avoir une vie politique fourmillante, une vie politique, je pense, un peu vive, un peu dynamique et une vie associative qui ne l'est pas moins.

Chers amis, je suis toujours ennuyé quand je viens à ce type de réunions, parce qu'en réalité, ceux que j'aimerais entendre, c'est vous. Pourtant, je suis élu pour vous dire un certain nombre de choses. Au fond, que vous dire que vous ne sachiez déjà ?

D'abord, nous sommes dans un moment compliqué. Une crise très dure sévit dans notre pays, une crise économique, une crise financière, mais qui est d'abord à mon sens une crise de confiance. Une crise de confiance dans la capacité des politiques à résoudre les vrais problèmes des personnes. L'une des solutions à cette crise, l'une des voies par lesquelles cette crise va se résoudre en dehors de toutes les mesures que les politiques sauront ou ne sauront pas prendre, c'est ce rapport nouveau qu'il nous faut établir avec les citoyens, ce rapport qui nous amène à toujours mieux consulter,

toujours mieux informer, toujours mieux concerter, toujours mieux nous nourrir des suggestions des citoyens qui sont en dernière analyse les experts des choses qui les concernent.

Pour ma part, j'en suis convaincu avec Mme Brigitte KUSTER, secondée par M. Hervé BENESSIANO et Mme Hélène JACQUEMONT, je souhaite vraiment que dans le 17<sup>e</sup> cette vision de la participation des citoyens soit une vision prégnante. C'est pourquoi je vous demande de vous associer à la démarche que je lance qui est une démarche de rénovation de notre manière de participer, décision qui nous concerne, par la coélaboration de la Charte de la participation parisienne.

Cette Charte de la participation, que nous sommes en train d'élaborer à partir d'hier ou d'il y a deux jours via un formulaire sur Internet, va faire l'objet d'intenses réunions des Conseils de quartier, des associations et des personnalités qualifiées de tous ordres durant ces prochains mois. Je n'ai évidemment pas à m'immiscer dans les ordres du jour du CICA, mais si vous pouviez consacrer l'un de vos prochains CICA à la Charte de la participation, je pense que cela m'aiderait beaucoup, très égoïstement. Je me le permets très humblement, et sans m'immiscer dans les affaires d'arrondissement, étant très sensible à cela.

D'ailleurs, vous avez dit, madame JACQUEMONT, la covalidation de ceux qui sortaient la *newsletter* du 17<sup>e</sup>. Je confirme à tout le monde que je n'ai pas validé l'éditorial de madame la maire du 17<sup>e</sup>. Je le dis très clairement.

**Mme Brigitte KUSTER**

L'éditorial est signé.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Si demain, madame la maire souhaite m'étriller, il en va de sa liberté.

**Mme Brigitte KUSTER**

Je ne suis pas dangereuse.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Vous êtes une femme dangereuse justement parce que vous n'êtes pas dangereuse précisément. La suavité de votre voix, de même que votre pugnacité sont des adjuvants à notre démocratie.

Pour moi, il y a deux adjuvants à la vie politique, c'est l'amour des citoyens et l'humour pour tout le monde. C'est ainsi que je pense que nous devons travailler. Cette vie démocratique se nourrit justement, à la fois, de nos empoignades et, à la fin, de notre respect des uns pour les autres.

Cette participation, il faut que vous vous en empariez, parce que c'est un outil qui va vous servir demain dans de nombreuses concertations qui seront menées soit au niveau local dans votre arrondissement, soit au niveau parisien lorsqu'il s'agira de construire des tours, lorsqu'il s'agira de rénover tel ou tel quartier. Il est très important que nous ayons des méthodologies consensuellement adoptées pour travailler ensemble.

D'autres outils vont venir s'ajouter.

En ce qui concerne les CICA, quand je fais un tour d'horizon, d'ailleurs l'enquête de la FONDA le montre bien, personne ne sait très bien à quoi il sert. Tout le monde dit : « C'est la loi, alors il faut en faire un. »

Je vois que, dans le 17<sup>e</sup>, vous ne vous posez pas la question : vous avancez, vous travaillez. C'est plutôt de bon augure. Alors est-ce que vous travaillez parfaitement bien ? Je n'en sais rien. Certains disent que vous auriez pu mettre un bulletin d'adhésion pour le CICA. D'autres disent que peut-être les droits de l'opposition devraient être mieux sauvegardés. Soit, sans doute. Il y a sûrement des pistes d'amélioration. Cela dit, je sais trop bien l'implication de Mme JACQUEMONT et toute l'équipe municipale pour ne pas être certain que des améliorations consensuelles seront trouvées entre des personnes qui savent dialoguer. En tout cas ici, il y a un CICA qui fonctionne. Cela veut dire que, lorsque je vais lancer dans les tout prochains mois une grande consultation sur les CICA, pour essayer, dans le respect scrupuleux – je le redis, mais c'est une marque de fabrication - de l'indépendance des arrondissements, une grande consultation sur le CICA, cette consultation visera à trouver de la cohérence, pour faire en sorte que les personnes de chaque arrondissement sachent comment travaillent les autres arrondissements. Pour cette concertation, le 17<sup>e</sup> arrondissement aura beaucoup à nous apporter.

Entre parenthèses, je dois beaucoup au 17<sup>e</sup> arrondissement. Je dois à des élus à titre personnel. Je salue Mme Muriel SHOR pour des raisons liées à un passé commun. Je salue M. Atanase PERIFAN et sa Fête des voisins. Je veux saluer M. Julien BOUCHER qui a régalié tout le Forum des associations de l'Hôtel de Ville avec un dîner pantagruélique, avec l'argent que la Ville a versé pour sa prestation, c'est normal. Pourquoi ? Y voyez-vous à redire, madame la maire ?

**Mme Brigitte KUSTER**

Je n'étais pas invitée.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Je sais qui est coupable, d'ailleurs elle va se lever. Mme Sandra BEN MILED, ma collaboratrice, levez-vous. Comment se fait-il que les maires d'arrondissement n'aient pas été invités ? J'aurais adoré vous convier.

Vraiment donc un 17<sup>e</sup> foisonnant, un 17<sup>e</sup> avec beaucoup de dynamisme, avec beaucoup d'esprit d'initiative, c'est une richesse pour Paris. C'est une richesse aussi pour mon mandat. Mon mandat consiste à « mettre de l'huile ». Pour mettre de l'huile dans les rouages, encore faut-il qu'il y ait des rouages. Je ne serais qu'un amplificateur, un dynamiseur de toutes les bonnes volontés tant politiques qu'associatives. Je serais aussi un simplificateur. Par exemple, je suis en train de simplifier le circuit des subventions aux associations. Certaines associations recevaient 500 euros, qui nous revenaient en instruction à 5 000 euros en temps hommes. Il y a donc quelque chose qui ne fonctionne pas. Nous optimisons, nous essayons d'améliorer les performances. Nous essayons d'évaluer les performances des associations que nous subventionnons. Nous nous appuyons sur toutes les bonnes pratiques en cette matière qu'elles viennent de l'État, qu'elles viennent d'autres collectivités locales, qu'elles viennent aussi de volontés de direction de la ville de Paris d'améliorer le système.

Nous avons lancé SIMPA, dont parlait Mme JACQUEMONT tout à l'heure. Pour l'instant, c'est un bébé qui commence seulement sa vie. Ceux qui sont venus au forum à l'Hôtel de Ville l'ont vu fonctionner. Vous pouvez vous enregistrer sur SIMPA aujourd'hui. Vous pouvez réserver des créneaux sportifs et vous pourrez, dans les prochains mois, vous inscrire dans l'annuaire des associations en ligne qui se nourrira évidemment de l'annuaire des associations du 17<sup>e</sup>. Vous pouvez commencer à faire vos demandes de subvention en ligne et les suivre en temps réel, ce qui est un outil très important.

Nous avons parlé de la Maison des associations. Je suis très content de voir que la mairie du 17<sup>e</sup> et les associations utilisent bien cet outil. Il y a là, je crois, beaucoup d'intelligence, beaucoup de dynamisme, des locaux, des services concrets, ce que j'appelle moi du cocooning individualisé aux associations. Il y a, je crois, une centaine d'associations inscrites. J'ai donné comme objectif à Mme LE BIHAN de doubler cet effectif avant la fin de l'année 2009. Je compte vraiment sur tout le monde pour l'aider. Il ne faut pas que le 17<sup>e</sup> soit indexé sur cette question-là. Il faut donc vraiment que cette Maison des associations, qui offre une palette de services très importante et dont tout le monde se loue, soit l'outil au service de la vie associative que vous méritez.

Je suis toujours dans l'improvisation. De la superbe intervention technique qui m'a été préparée, je me suis aperçu dans la voiture que j'en oubliais la moitié. Au fond ce que vous devez savoir, c'est d'abord que vous avez en ma personne un adjoint au maire à votre disposition, que le CICA, vous devez l'optimiser comme outil de participation et de remontée de tout ce qui fait la diversité et la force de la vitalité associative de votre arrondissement, qu'il doit y avoir un rapprochement entre tout l'univers des conseillers de quartier, la démocratie locale et la vie associative. Personnellement, je le souhaite.

J'oublie un élément important. Je vais réunir les grands leaders associatifs parisiens pour les sensibiliser à notre démarche de la participation, de manière à ce que les associations s'en emparent. Cette réunion se tiendra probablement avant la fin du mois de novembre.

Le 10 décembre, je propose une grande réunion des Conseils de quartiers de tous les arrondissements. Je me réjouis d'ailleurs que le 17<sup>e</sup> ait un peu modifié les périmètres des siens, ce qui montre que cet arrondissement tient compte de la dynamique, de la vitalité de ses quartiers. Vous avez vu que nous avons mis cela au point très facilement et relativement vite. Le 10 décembre, nous nous réunissons donc pour un point d'étape sur l'avancée de cette Charte de la participation.

En avril, sera tenue une grande réunion de validation du document, qui passera au Conseil de Paris du mois d'avril, je l'espère, et qui sera probablement ratifié par la population sous une forme que je

n'ai pas encore défini avec mon supérieur. Je ne vais pas faire de révélations dans le 17<sup>e</sup> sur ce chapitre. Cela dit, je voudrais en revanche que cette charte soit massivement adoptée et que les Parisiens s'en emparent.

Je ne vous ai pas parlé du droit de pétition qui arrive bientôt, parce que je dois revenir dans le 17<sup>e</sup>. Je garde donc des informations pour plus tard.

Je ne pourrais pas rester encore très longtemps, car je dois me rendre à une petite réunion. Dans notre parti politique qui est démocratique, un congrès se prépare et j'ai des tâches à accomplir. Vous ne le répéterez pas, mais je suis mieux ici. Pour autant, je ne pourrais pas rester longtemps.

Je resterai un peu pour le débat, puis je partirai. J'espère avoir un compte-rendu de tout ce qui se sera décidé. Bon travail à tous et que l'ambiance continue d'être bonne dans la vie démocratique de votre arrondissement !

Merci.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Merci beaucoup, monsieur le maire.

Avant que vous ne nous quittiez, des questions de la salle pourraient vous être directement adressées. Un micro circule, la parole est à vous. Profitez-en.

Je vous demande de bien vouloir vous présenter et nommer l'association que vous représentez.

## **7. Débat avec les associations présentes**

### **M. Pierre LUBIANO**

Je m'appelle Pierre LUBIANO, Association de défense du quartier Pereire, Wagram, Maiesherbes ma question porte sur les Comités de quartier et les conseils de quartier dont nous avons parlé, dont la reconstitution a été ajournée.

Où en sommes-nous de ce côté-là ? Est-ce que les Conseils de quartiers vont être constitués prochainement, puisque pour l'instant ils n'existent plus ?

### **Mme Brigitte KUSTER**

En raison d'une modification du périmètre du Conseil de quartier, il y a eu délibération passée au Conseil d'arrondissement la semaine dernière. Cette délibération a été votée au Conseil de Paris en début de semaine. Il fallait donc que se passe le vote. Nous avons un peu anticipé, or il fallait que cela passe par un vote au Conseil de Paris à partir du moment où des modifications sont faites.

Le tirage au sort aura lieu maintenant au mois de novembre. Les bulletins d'inscription pour les habitants sont dans le futur numéro de Paris 17, disponibles également sur le site Internet, je l'espère. J'avoue que je n'ai pas vérifié ce point.

En ce qui concerne les associations, cela se passera avec les délégués du maire tel que défini dans le cadre des Conseils de quartier. Cet aspect n'a pas changé : c'est un Conseiller de Paris par Conseil de quartier. Ces Conseillers ont d'ores et déjà été présentés en Conseil d'arrondissement.

Dès le tirage au sort du collège des habitants, les Conseils de quartier vont se réunir. Une première réunion vient de nous être annoncée par M. BOUAKKAZ au niveau parisien pour le 10 décembre. Nous allons également nous réunir ici en mairie d'arrondissement avec les Conseils de quartier dès qu'ils auront été formés.

Voilà pour cette question locale. Cela dit, profitez plutôt de la présence de M. BOUAKKAZ pour lui poser des questions avant qu'il ne s'absente.

### **M. Hélène JACQUEMONT**

Je voudrais ajouter un élément à votre propos.

En ce qui concerne les associations, c'est aussi sur proposition du Conseil d'animation du CICA. Cette proposition fait ensuite l'objet d'une désignation par le Conseil d'arrondissement. Cela sera donc fait sur proposition auprès du Conseiller du maire.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Des questions pour M. BOUAKKAZ, s'il vous plaît.

### **Intervenant**

Je suis le représentant de l'ADHP, Association de Défense des Hospitalisés en Psychiatrie. Monsieur l'Adjoint au maire, je voudrais vous rappeler que les CICA en général dans Paris ne fonctionnent pas bien du tout. Ici, cela fonctionne un petit peu. Cela dit, certains arrondissements n'ont pas même de CICA. Actuellement, une directive du Maire de Paris demande à remettre en route les CICA avec un bureau d'animation.

Un CICA est un Comité d'initiative et de consultations d'arrondissements. À ce Comité, nous nous y inscrivons, nous n'adhérons pas. C'est-à-dire que nous ne payons pas de cotisation. Nous avons l'initiative et la proposition.

L'article L 1-50-20 du Code général des collectivités territoriales dit ceci :

*« Au cours d'une séance par trimestre au moins, les représentants de ces associations participent s'ils le sollicitent, [c'est-à-dire s'ils présentent dans les formes] au débat du Conseil d'arrondissement avec voix consultative. Ils y exposent toutes questions intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et peuvent faire toutes propositions à cet égard. Le Haut Conseil d'arrondissement en délibère en leur présence. »*

Ainsi ce soir, nous sommes le Conseil d'arrondissement. Il doit y avoir le quorum. Le Conseil doit être présidé par le maire, par un adjoint. Nous devons nommer un secrétaire de séance, nous devons respecter le Code général des Collectivités territoriales. Par ailleurs, dans le CICA, il doit y avoir un débat. Ce n'est pas chose facile : comme vous l'avez dit, encore faut-il des rouages. Il faut donc que les associations travaillent. C'est-à-dire qu'elles forment des groupes et fassent des réflexions. Bien souvent, les associations viennent ici, s'asseyent, écoutent ce qui est dit et répondent à chaud.

Il est vrai que s'est tenu un Conseil d'arrondissement avec le CICA sur la solidarité, avec même une annonce dans Le Parisien.

Il faudrait que cela soit plus cadré. Il y a une légère amélioration. Je pense que Mme JACQUEMONT est tout à fait de bonne composition et disposée à le faire, il faut donc également une participation des associations. Merci beaucoup.

### **M. Hamou BOUAKKAZ**

Je vous livre le commentaire que cela m'inspire. Le CICA est de droit. Personne ne va « s'amuser » à l'empêcher de se réunir. En revanche, il nous faut trouver le moyen de faire en sorte que le CICA serve. D'ailleurs à cet égard, le travail avec la FONDA décrit de manière transparente par la municipalité du 17<sup>e</sup> est de nature à faire avancer cette réflexion.

« Qui trop embrasse, mal étreint ». Je suis engagé dans la dynamique de la Charte de la participation qui aboutira fin avril. J'envisage de commencer à regarder de près la question du CICA au premier trimestre 2009. Alors, j'irai voir les mairies d'arrondissement, savoir ce qu'elles souhaitent faire. Je vais aller voir les associations qui y participent. Je vais voir la FONDA, puisqu'elle a fait un gros travail. Je vais essayer de faire des propositions, des préconisations, parce que le CICA relève de la mairie d'arrondissement. Je crois que nous allons demander beaucoup aux citoyens.

Personnellement, je suis encore sur un autre gros chantier : une vraie université populaire de la citoyenneté active avec de la formation à la citoyenneté, des outils qui permettent aux citoyens qui ont envie de s'impliquer d'avoir les moyens de le faire. J'espère que les CICA vont s'intégrer dans cette démarche participative. Pour ne rien vous cacher à ce stade, tout n'est pas encore défini et je compte sur nous tous pour réfléchir ensemble à un cap avant la fin de l'année 2009 sur ces CICA. Il n'y a pas urgence.

Je vois que le 17<sup>e</sup> fonctionne, des choses se passent. N'hésitez pas à être à l'avant-garde de cette réflexion.

### **Mme Brigitte KUSTER**

Nous vous passons le micro. Merci de vous présenter, madame, s'il vous plaît.

### **Mme Francine CHALANGEAS**

Je m'appelle madame Francine CHALANGEAS, de l'association CLAIR-OBSCUR.

J'ai une question que me posent mes adhérents. Je ne sais pas si elle a une pertinence ici. Mes adhérents voudraient savoir pourquoi cette année le forum dédié aux handicaps n'a pas eu lieu. En plus d'être un moment d'échanges entre des personnes qui, en raison de leur handicap, sont très isolées, c'est un lieu où nous pouvions recueillir des informations tout à fait utiles.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Ce que vous me dites, c'est un drame total. Nous nous connaissons bien. Je suis adhérent de cette association qui fournit des services aux malvoyants et qui nous permet de recevoir un certain nombre de calendriers de spectacles. À l'époque où mon spectacle unique n'était pas le Conseil de Paris, j'allais un peu au théâtre, de ce fait je bénéficiais de ces services.  
Ces mots sont terribles, car je crois que le forum a eu lieu les 10 et 11 octobre.

**Mme Francine CHALANGEAS**

S'agit-il bien du forum des handicaps ?

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Oui.

**Mme Francine CHALANGEAS**

Notre association n'a donc pas été sollicitée.

**M. Hamou BOUAKAZZ**

Cela n'est effectivement pas satisfaisant.

**Mme Francine CHALANGEAS**

Il me semble que nous nous étions vus et que vous m'aviez dit que, cette année, ce forum n'aurait pas lieu.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Je reprends ce que je vous avais dit. Je vous avais dit que je ne voulais plus voir les personnes ségréguées parler de leur ségrégation entre elles et que mon souhait était de fusionner le Forum des associations du domaine du handicap dans l'ensemble des forums des associations.

Cela n'a pas été acté par mes collègues. Étant un homme de consensus et qui aime tout le monde, n'ayant pas le choix d'ailleurs, j'ai laissé se tenir le forum pour les personnes handicapées et les seniors les 10 et 11 et le forum des associations s'est tenu les 17 et 18. Avouez que, pour notre vivre ensemble et pour notre volonté d'inclusion, je pense que j'ai raison, mais qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Nul n'est prophète en son pays.

Je continuerai de faire tranquillement avancer cette marotte qui est personnelle, je l'avoue. Je souhaite que les associations de personnes handicapées se réunissent avec les autres associations.

Je suis un élu du peuple handicapé et je peux vous dire que ma présence au Conseil de Paris témoigne mieux que n'importe quel forum ou colloque des problèmes ou des avantages d'avoir des personnes handicapées dans une assemblée. J'espère que votre CICA compte effectivement des personnes handicapées et que dorénavant nous arrêtons de mettre chacun dans son coin : nous sommes mieux ensemble, je trouve.

**Mme Francine CHALANGEAS**

Autant pour moi.

**Mme La Maire**

Est-ce qu'il y a d'autres questions pour M. BOUAKKAZ concernant le fonctionnement et les projets de la mairie de Paris ?

Est-ce que vous restez encore un peu avec nous ?

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Je dois partir.

**Mme Brigitte KUSTER**

Nous avons bien compris que bientôt viennent des échéances importantes.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Absolument.

**Mme Brigitte KUSTER**

Cela ne nous a pas non plus échappés.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Est-ce que vous nous souhaitez bonne chance, madame KUSTER ?

**Mme Brigitte KUSTER**

À vous en particulier.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Je dois partir. Franchement, je compte sur vous : signalez-moi que vous êtes du 17<sup>e</sup> ainsi je saurais que vous êtes là, parce que j'ai vraiment besoin de vous, de votre force, de votre dynamisme et de toute l'énergie que vous déployez au service de la solidarité et au service des autres.  
Bonne soirée à tous !

**Mme Brigitte KUSTER**

Alors, pardonnez-nous, il y avait une question de Mme SALEM qui est élue de l'opposition. Allez-y présentez-vous.

**Mme Nadia SALEM**

Je m'appelle Nadia SALEM, je suis élue de l'opposition de gauche dans l'arrondissement.  
Je profite de la présence de M. BOUAKKAZ pour dire que la démarche des élus de gauche dans l'arrondissement se veut tout à fait constructive.  
Je voudrais faire une remarque et une proposition aux associations qui sont là, puisque nous sommes dans une démarche constructive et de propositions en reprenant un point que votre étude montre très bien. Effectivement, 71 % des personnes sont satisfaites. La remarque que cela provoque en moi, c'est que nous pouvons être satisfaits d'une situation si nous ne connaissons pas quelque chose de mieux. Notre démarche est vraiment celle de proposer mieux aux associations. D'ailleurs, vous l'avez vu, le rapport s'inverse quand nous demandons aux associations « Est-ce que vous voulez plus vous investir ? » Elles sont alors moins nombreuses à le vouloir.

Les élus de l'opposition ont donc fait une proposition au Conseil d'arrondissement. Je la soumetts aux associations présentes ici pour qu'elles s'en saisissent, qu'elles y réfléchissent et peut-être cette proposition reviendra-t-elle au niveau du CICA ? Nous, élus d'opposition, nous disons : « Ouvrez ce CICA, faites preuve d'ouverture. » Le symbole des ballons est là : « Donnez de l'oxygène, de l'air à ce CICA. » Nous disons aujourd'hui que les personnes qui travaillent sur la question de la démocratie participative, M. BOUAKKAZ doit très bien le savoir, savent très pertinemment qu'il est difficile sur le long terme de mobiliser des personnes en permanence.  
En tant qu'élus d'opposition, nous disons qu'il est bon que les personnes puissent entrer et sortir des Conseils de quartier et des CICA pour justement renouveler les énergies, les propositions et que la mobilisation soit pérenne si je peux dire.

Nous vous faisons donc cette proposition. Réfléchissez-y et peut-être que vous pourrez soumettre une idée aux Conseils d'arrondissement prochainement. Merci de m'avoir écoutée.

**M. Hamou BOUAKKAZ**

Sur le fond, je crois qu'il faut conseiller le renouvellement qui est souhaitable avec une certaine constance dans l'engagement. Il va de soi que, pour traiter des problèmes au long cours, il faut se connaître, il faut travailler ensemble. Ensuite, il faut trouver le moyen et le moment pour ouvrir, dynamiser, faire entrer d'autres segments de la vie parisienne dans les instances.  
Personnellement, je peux rien vous dire de plus que d'y réfléchir tous, ensemble, et de trouver la proposition qui convient le mieux à cet arrondissement.

À mon avis, vous avez besoin de travailler ensemble, vous avez besoin de vous connaître sur la durée, de construire ensemble et de veiller aux parties de votre population que vous sentiriez moins représentées, de veiller aux appels particuliers à faire pour vraiment avoir la pluralité de ceux qui doivent réfléchir à une question. Cela peut être plus simple à faire sur le Conseil de quartier que sur le CICA, mais je pense que c'est à vous tous élus ou responsables d'imaginer cela.

**Mme Hélène JACQUEMONT**

J'apporte une information complémentaire, parce que j'ai entendu le terme de renouvellement. Je présente ce qu'il en est.

Le Conseil d'animation du CICA est renouvelé par tiers tous les deux ans, sur la base d'abord du volontariat, c'est-à-dire que les cinq associations qui ont envie de sortir sortent. Si cinq associations ne se portent pas volontaires, alors le choix des associations sortantes se fait par tirage au sort jusqu'à concurrence du nombre de cinq associations.

Par définition, cette structure est perpétuellement oxygénée. Nous avons encore plus « joué le jeu », car ce n'était pas écrit dans la charte : nous aurions pu décider que le dernier Conseil d'animation est toujours valable pour la nouvelle mandature, nous ne renouvelons donc qu'un tiers du Conseil.

Nous avons au contraire décidé de tout remettre à plat pour repartir avec 15 nouveaux membres. En termes de renouvellement et d'oxygénation, nous ne pouvions pas faire plus à ce niveau-là.

Au niveau du CICA, je voudrais préciser un point sur le nombre d'associations qui appartiennent au CICA. Nous avons arrêté la liste, puisqu'il fallait arrêter une date pour la petite réunion associative de ce soir au 30 septembre. Je n'ai pas compté exactement, mais je suis sûre qu'une personne l'a fait dans la salle, peut-être parce que j'avais distribué cette liste au Conseil d'arrondissement, mais je crois qu'il y a 412 ou 417 associations au CICA du 17<sup>e</sup>.

Il faut que vous sachiez que cela fait plusieurs années qu'il y a 400 associations au CICA. Il faut que vous sachiez également que toutes les associations inscrites à la MDA depuis un an, puisque la MDA va bientôt fêter un an d'existence, se sont inscrites au CICA. Seule une association fait exception. Cela représente donc une centaine d'associations, comme nous l'avons dit précédemment.

« Cherchez l'erreur. » Le fichier ne grossit pas, alors que sont arrivées 100 nouvelles associations depuis un an, soit 25 % des effectifs associatifs du CICA. Je parle bien de renouvellement. Cela tient simplement au fait qu'un certain nombre d'associations nous font part de leur démission ou déménagement. Cela tient encore au fait que nous nous apercevons que l'association n'est plus constituée, après en avoir reçu trois NPAI. Nous retirons alors l'association du fichier. Le fichier est donc vivant.

Certains arrondissements vous diront avoir 1 000 associations dans leur CICA. Je demande à voir s'il s'agit de fichiers vivants, je n'en suis pas sûre. Cela dit arrive un temps où nous ne pouvons plus envoyer 1 000 courriers, payer 1 000 timbres pour avoir 400 NPAI de retour à la mairie : ce n'est pas durable.

Le fichier mis à jour en temps réel est un fichier absolument vivant avec un suivi constant de la réalité des associations qui sont derrière.

#### **M. Hamou BOUAKKAZ**

Il y a 10 000 associations dans le 17<sup>e</sup>, mais je ne sais pas exactement combien fonctionnent aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a de quoi faire véritablement travailler et faire participer beaucoup de personnes.

Vous allez vous-mêmes éprouver la méthode. Vous allez voir si elle fonctionne. Puis vous l'ajusterez au fil de l'eau lorsque vous constaterez d'éventuels manques.

Personnellement, je serai toujours à votre disposition.

Cela dit, je suis pour l'heure obligé de partir.

#### **Mme Brigitte KUSTER**

Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

#### **Mme Hélène JACQUEMONT**

Est-ce qu'il y a des questions sur le CICA ?

Il n'y a pas de question ;

Je vous remercie infiniment de votre présence ce soir, de votre attention. Je ne vous donne pas de date, ni de thème pour le prochain CICA, puisque je suppose que ceux qui sont motivés pour se présenter ce soir vont nous faire des propositions qui nous permettront d'avancer. Merci à tous.